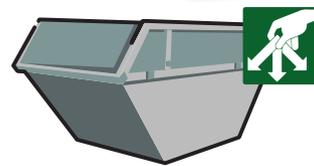


La déchèterie



Les déchets acceptés



CARTONS



GRAVATS INERTES



APPAREILS ÉLECTRIQUES



HUILES ALIMENTAIRES



BOIS



HUILES DE VIDANGE



DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (DDS)



MÉTAUX



ENCOMBRANTS



VÉGÉTAUX

Pour limiter les déchets :

- ▶ Je revends ou donne les objets dont je ne me sers plus.
- ▶ Je répare ou fais réparer mes objets qui ne fonctionnent plus.

5 déchèteries pour les particuliers

- 1 • Chasse-sur-Rhône • 326, route de Communay
- 2 • Vilette-de-Vienne • 288, chemin du Maupas
- 3 • Pont-Évêque • ZI de l'Abbaye
- 4 • Vienne • Saint-Alban-les-Vignes
- 5 • Ampuis • 1680, rue du Stade



* Pour la valorisation de vos déchets végétaux, pensez à la compostière d'Eyzin-Pinet

Je flashe pour + d'infos !



Retrouvez les horaires et les conditions d'accès aux déchèteries

Le compostage

Ensemble, trions nos déchets alimentaires !
L'AGGLO PROPOSE UNE SOLUTION ADAPTÉE À CHACUN, SELON SON SECTEUR D'HABITATION



Composteur individuel en maison avec jardin



Composteur collectif en pied d'immeuble ou en établissement



Lombricomposteur en appartement



Borne de collecte en zones denses et grands collectifs



► Pour tout savoir sur le compostage :



Je flashe pour + d'infos !

La réduction des déchets

Toutes les infos et astuces pour réduire ses déchets, lutter contre le gaspillage alimentaire, réparer, donner et consommer autrement...

- Un super guide pour passer à l'action
- Un site internet régulièrement mis à jour

Je flashe pour télécharger le guide



Un doute ? Une question ?

Retrouvez toutes les informations sur www.vienne-condrieu-agglomeration.fr
Service gestion des déchets • 04 74 53 45 16
gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr

agenceproque.fr

MÉMO

GUIDE DU TRI



À vos marques, prêts, triez !

TOUS LES EMBALLAGES

Pour éviter trop d'emballages durant mes courses :

- ▶ Je présente mes propres contenants réutilisables (boîtes, sachets) aux commerçants, ces derniers ne peuvent pas les refuser.
- ▶ Je privilégie les produits en vrac et les grands formats.



Vidés,
non lavés,
non imbriqués
et en vrac

Emballages en plastique : bouteilles, pots de yaourt, sachets de surgelés, barquettes...



Emballages en métal : cannettes, capsules de café, conserves, opercules...



Emballages en carton : cartons à pizza, boîtes de céréales, briques de lait et de jus de fruits...



Sacs d'ordures ménagères

Objets plastiques

VERRE

Pour limiter les déchets :

- ▶ J'achète des bouteilles et bocaux consignés. Une fois rapportés en magasin, les contenants sont réutilisés.



Vidés,
non lavés,
et en vrac

Bouteilles



Bocaux et flacons



Vaisselle cassée



Miroir cassé



RETROUVEZ LE POINT
D'APPORT VOLONTAIRE LE
PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS



[www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/
carte-interactive](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/carte-interactive)



PAPIERS

Pour limiter les déchets :

- ▶ J'appose un autocollant STOP PUB sur ma boîte aux lettres.
- ▶ Je limite les sacs papier lors de mes courses en utilisant des sacs réutilisables ou en réutilisant plusieurs fois les sacs papier.



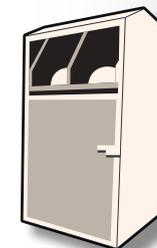
Selon votre secteur d'habitation, les papiers sont à déposer dans le bac jaune ou dans un point d'apport volontaire

Veillez vous référer aux consignes affichées sur les conteneurs

Tous les papiers : journaux, magazines, prospectus, enveloppes...



TEXTILES



En sac fermé,
tous les textiles
propres et secs,
même usés ou
déchirés

Vêtements, linge de maison,
chaussures (attachées par paires)...

